



Newsletter du 2 octobre 2025

UBS dément vouloir partir aux Etats-Unis. La valeur locative sera abolie dès 2028, l'e-ID arrivera mi-2026. L'initiative « Pas de Suisse à 10 millions! » de l'UDC suscite le débat au Parlement. Genève au centre de la finance durable cette semaine.

Dès la fin de la première consultation sur une modification de l'ordonnance sur les fonds propres (OFR), le Conseil fédéral a lancé une nouvelle [consultation](#) sur l'OFR, cette fois sur la fameuse obligation pour les banques d'importance systémique de couvrir leurs participations dans des filiales étrangères par 100% de fonds propres (« Lex UBS »). L'ABPS a pris position sur la consultation qui vient de s'achever ; elle dit clairement qu'hormis celles sur la fourniture de liquidités par la BNS, les nouvelles règles ne devraient s'appliquer qu'aux banques systémiques. Elle va ainsi plus loin que l'ASB dans sa [prise de position](#), même si celle-ci considère que le paquet de mesures présenté par le Conseil

fédéral est surchargé, disproportionné et inefficace. Elle insiste sur la préservation de l'équilibre entre stabilité financière et compétitivité. UBS s'est déjà exprimée sur la nouvelle consultation et indique que le renforcement des fonds propres tel que proposé par le Conseil fédéral minerait sa compétitivité vis-à-vis des grandes banques des autres pays, et a qualifié ces exigences d'« *irréalisables* ». Le secteur bancaire et toute l'économie suisse s'inquiètent donc d'un déménagement de la banque aux Etats-Unis. Par la voix de son CEO, UBS a cependant démenti toute velléité de départ de son groupe. Pendant ce temps, cette [vidéo](#) fait le buzz...

- [Tribune de Genève](#) / [Agefi](#) / [rts.ch](#)

- [NZZ](#) / [NZZ](#) / [NZZ](#) / [Tagesanzeiger](#)

Le peuple a accepté à 57,7% une réforme fiscale pour supprimer la valeur locative, au plus tôt en 2028. Le vote a été marqué par un profond « *Röstigraben* ». Tous les cantons romands ont rejeté cette réforme, considérant son prix comme trop élevé, car elle implique aussi la fin de la déductibilité de presque tous les intérêts passifs privés ainsi

que des frais d'entretien et de rénovation énergétique des immeubles. A l'inverse, le vote sur l'e-ID a été très serré ; le verdict de 50,39 % de « oui » signifie que seules 21'266 voix ont fait pencher la balance. L'e-ID est prévue pour mi-2026, son ordonnance d'application est en consultation jusqu'au 15 octobre. Rappelons qu'elle sera facultative.

- [Le Temps](#) / [Le Temps](#)

- [NZZ](#) / [NZZ](#)



L'initiative populaire de l'UDC « Pas de Suisse à 10 millions! (initiative pour la durabilité) » polarise l'opinion. Le débat au Conseil national a duré onze heures ; 115 orateurs y ont participé, même si les opinions étaient faites bien avant. L'initiative vise à limiter la population résidente de la Suisse à dix millions de personnes d'ici 2050, afin de garantir une évolution soutenable du pays. Si l'initiative était acceptée, la Confédération et les cantons devraient prendre des mesures pour assurer un développement durable de la population. En réalité, cette initiative vise surtout la résiliation de la libre circulation des personnes avec l'UE et donc de tous les accords bilatéraux, car il est certain que la

- [Le Temps](#) / [Blick](#)

Cette semaine a lieu la 6^{ème} édition de « Building Bridges » à Genève, événement qui réunit plus de 2000 responsables de banques, de gestionnaires d'actifs, de gouvernements ou d'universités, mais aussi des activistes. Cette édition se déroule alors que la finance durable est confrontée à de forts vents contraires et doit lutter pour attirer l'attention dans un contexte géopolitique de plus en plus complexe. L'édition de cette année vise à collaborer afin d'orienter les capitaux vers un impact réel, d'affiner le dossier d'investissement pour la durabilité et

- [Tribune de Genève](#) / ['Agefi](#) / [allnews.ch](#)

population suisse dépassera 10 millions avant 2050. Elle représente ainsi une menace pour la prospérité et la sécurité de la Suisse. D'une part en aggravant la pénurie de personnel, surtout dans les domaines de la santé, de l'industrie et de l'agriculture. D'autre part en remettant en cause la participation de la Suisse au système de Schengen et de Dublin. Au final, le Conseil national a suivi la position du Conseil fédéral et s'est prononcé contre l'initiative par 121 voix contre 64 et 6 abstentions.

Au surplus, l'ABPS a publié sur LinkedIn un [aperçu](#) de l'évolution des dossiers les plus importants pour ses membres.

- [SRF](#) / [NZZ](#)

de renforcer la collaboration entre les secteurs. Dans son [discours](#), le Conseiller fédéral Martin Pfister a lié durabilité et sécurité. Pour lui, « *la durabilité doit être considérée comme une responsabilité partagée entre les acteurs politiques, les entreprises et la société* ». L'ancien secrétaire d'Etat américain John Kerry voit dans la transition vers un monde plus durable aussi une opportunité pour gagner de l'argent, même plus que lors de la révolution industrielle. Il appelle donc à un « *militantisme* » moins moralisateur.

L'Association de Banques Privées Suisses (ABPS) compte 8 banques membres qui gèrent plus de 1100 milliards de francs et emploient près de 10 000 collaborateurs dans le monde, dont environ deux tiers en Suisse. A travers un secrétariat permanent basé à Genève, l'ABPS assure la défense et la représentation des intérêts des banques privées suisses, spécialisées dans la gestion de fortune.

Les membres de l'ABPS sont : Bordier & Cie SCmA, Cité Gestion SA, E. Gutzwiller & Cie Banquiers, Banque Lombard Odier & Cie SA, Mirabaud & Cie SA, Banque Pictet & Cie SA, Rahn+Bodmer Co. et Reichmuth & Co.